

IV. Synthèse et hiérarchisation des enjeux écologiques

IV.1 Synthèse des enjeux écologiques

Le tableau ci-après synthétise les données relatives aux espèces à enjeux (« espèces remarquables ») sur le site.

Tableau 17. Synthèse des espèces à enjeux écologiques retenues sur le site Natura 2000 : espèces remarquables

Espèce	Code Directive Oiseaux	Estimation de la population	Exigences écologiques	Patrimonialité de l'espèce	Importance du site dans la conservation de l'espèce	Etat de conservation de l'espèce à l'issue de l'inventaire	Principes de gestion
<i>Aigrette garzette</i>	A026	3p / 19 i	Zones humides aux eaux peu profondes	Très forte	Forte	Favorable	Conserver les habitats de reproduction (roselières, zones humides buissonnantes et arbres à proximité de l'eau) Limiter le dérangement humain sur les sites de nidification Maintien des habitats d'alimentation (bordures d'étangs et prairies humides naturelles) Favoriser une bonne gestion des étangs (hydraulique et entretien des berges) Maintien de la qualité des eaux
<i>Alouette lulu</i>	A246	19p	Pelouses calcaires ou landes pauvres (à proximité de bordures forestières), secteurs en coupes rases, jeunes plantations de résineux, vergers et bocages.	Très forte	Moyenne	Défavorable - inadéquat	Maintien de l'habitat favorable à la reproduction (arbres isolés, haies mûres, friches et prairies naturelles de fauche ou pâturées) Maintien de ressources alimentaires suffisantes en période d'hivernage et de migration (chaumes...) Limiter la destruction des nichées par les pratiques agricoles dans les zones de reproduction
<i>Bihoreau gris</i>	A023	1p	Bords des cours d'eau naturels ou peu aménagés, zones d'étangs peu profonds et marais doux bordés d'une importante végétation (scirpales, roselières, ...)	Très forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation et de reproduction (boisements humides, ripisylves,...) Limiter le dérangement humain sur les sites de reproduction
<i>Blongios nain</i>	A022	0-1p	Marais permanents, bordures de rivières ou de lacs, gravières avec une végétation dense (roselières avec des buissons éparses de saules, tamaris, ronciers ...)	Très forte	Forte	Non évalué	Maintien des habitats favorables à la reproduction (roselières...) Favoriser une gestion des niveaux d'eau des étangs adaptée Lutter contre la prolifération des ragondins et sangliers
<i>Bondrée apivore</i>	A072	1p	Alternance de massifs boisés et de prairies	Très forte	Moyenne	Favorable	Conservation des futaies de vieillissement. Réduction des sources de dérangement en période de reproduction Maintien des prairies naturelles riches en proies Maintien des milieux ouverts (coteaux calcaires, friches, landes, ...)
<i>Busard cendré</i>	A084	6 - 10 p	Plaines et larges vallées	Très forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Restauration et maintien de zones favorables à la reproduction (prairies de fauche, marais, landes) Réduction des sources de dérangement et de prédation des nichées Interdiction des moyens de lutte contre les campagnols par empoisonnement
<i>Busard des roseaux</i>	A081	0-1p	Marais et lacs de basse altitude pourvus d'une végétation hélophile dense (phragmite, typhas, scirpes)	Très forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Lutter contre la prolifération des ragondins et sangliers Maintien et restauration des roselières par entretien ponctuel Limiter le dérangement humain sur les zones d'alimentation, de reproduction et de dortoir
<i>Busard Saint-Martin</i>	A082	6 - 9 p	Landes, brandes, coupes forestières, clairières, jeunes plantations résineuses et plaines cultivées	Très forte	Moyenne	Défavorable - inadéquat	Restauration et maintien de zones favorables à la reproduction (clairières et landes basses) Maintien des habitats d'alimentation (prairies naturelles et de friches) Réduction des sources de dérangement et de prédation des nichées

Tableau 17. Synthèse des espèces à enjeux écologiques retenues sur le site Natura 2000 : espèces remarquables

Espèce	Code Directive Oiseaux	Estimation de la population	Exigences écologiques	Patrimonialité de l'espèce	Importance du site dans la conservation de l'espèce	Etat de conservation de l'espèce à l'issue de l'inventaire	Principes de gestion
<i>Canard chipeau</i>	A051	1 - 6 p / 25i	Plans d'eau pourvus d'une abondante végétation émergente	Forte	Très forte	Défavorable - inadéquat	Réduction des sources de dérangement et de prédation Augmenter les secteurs favorables à la reproduction de l'espèce Gestion adaptée des fauches en bordure d'étang Maintien des prairies naturelles humides Maîtriser et réduire les marnages trop importants sur certains étangs en période estivale
<i>Canard souchet</i>	A056	1p / 50i	Plan d'eau de faible profondeur, zones d'eau libre ceinturées de roseaux aux rives arborées	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Réduction des sources de dérangement et de prédation Augmenter les secteurs favorables à la reproduction de l'espèce Gestion adaptée des fauches en bordure d'étang Maintien des prairies naturelles humides Maîtriser et réduire les marnages trop importants sur certains étangs en période estivale
<i>Cigogne blanche</i>	A031	0p / <85i	Région marécageuse constituée d'une mosaïque de milieux	Très forte	Moyenne	Favorable	Favoriser le maintien des zones humides et des prairies Limiter les sources de dérangement sur les sites de halte migratoire
<i>Cigogne noire</i>	A030	0p / 0-8 i	Boisements humides, marais, prairies humides et roselières	Très forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation (bordures d'étangs et prairies humides naturelles) Maintien des habitats potentiels de reproduction (boisements humides) Limiter le dérangement sur les zones de stationnement et au sein des boisements favorables
<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	A080	0-1p	Boisements et milieux ouverts (friches, landes, prairies et zones rocailleuses)	Très forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien d'une mosaïque d'habitats favorables à la reproduction et à l'alimentation de l'espèce Réduction des sources de dérangement en période de reproduction
<i>Courlis cendré</i>	A160	1 - 2 p	Prairies plus ou moins humides et tourbières	Forte	Forte	Défavorable - Mauvais	Maintien des habitats favorables à la reproduction (prairies) Gestion adaptée des fauches
<i>Elanion blanc</i>	A 399	0-1p	cultures ouvertes parsemées d'arbres, de boqueteaux ou alternant avec des zones pâturées	Très forte	Forte	Favorable	Maintien d'une mosaïque d'habitats favorables à la reproduction et à l'alimentation de l'espèce Réduction des sources de dérangement en période de reproduction
<i>Engoulevent d'Europe</i>	A224	9 - 15p	Campagnes sèches et découvertes, landes avec quelques arbres, clairières et lisières des forêts, zones arbustives plantées	Très forte	Moyenne	Favorable	Restauration et maintien de zones favorables à l'alimentation et à la reproduction (landes basses, clairières forestières) Réduction des sources de dérangement et de prédation des nichées
<i>Fuligule milouin</i>	A059	3 - 23 p / <210i	Etangs et lacs peu profonds cernés de végétation	Forte	Très forte	Défavorable - inadéquat	Réduction des sources de dérangement et de prédation Maintien des secteurs favorables à la reproduction de l'espèce Maintien de la qualité des eaux Entretien réduit des berges des étangs pendant la période de reproduction
<i>Fuligule morillon</i>	A061	1 - 9 p / <25i	Etangs, lacs, rivières lentes et fleuves	Forte	Très forte	Défavorable - inadéquat	Réduction des sources de dérangement et de prédation Maintien des secteurs favorables à la reproduction de l'espèce Maintien de la qualité des eaux Entretien réduit des berges des étangs pendant la période de reproduction
<i>Grande Aigrette</i>	A027	0 - 1 p / 45i	Habitats humides	Très forte	Forte	Favorable	Maintien des habitats d'alimentation et de dortoir (bordures d'étangs, prairies humides naturelles et saulaies) Maintien des habitats de reproduction possible (roselière) Limitation du dérangement sur les zones d'alimentation, de repos et de reproduction
<i>Grue cendrée</i>	A127	0p / 1000-5000i	Zones humides et vastes espaces agricoles	Très forte	Très forte	Favorable	Maintien de la ressource alimentaire disponible en automne et en hiver Réduction des sources de dérangement sur les sites de halte Maintien des prairies naturelles humides

Tableau 17. Synthèse des espèces à enjeux écologiques retenues sur le site Natura 2000 : espèces remarquables

Espèce	Code Directive Oiseaux	Estimation de la population	Exigences écologiques	Patrimonialité de l'espèce	Importance du site dans la conservation de l'espèce	Etat de conservation de l'espèce à l'issue de l'inventaire	Principes de gestion
<i>Guêpier d'Europe</i>	A230	5 - 13 p	Anciennes sablières, gravières, falaises d'éboulis berges sablonneuses des rivières	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Préservation de l'habitat de reproduction (carrières) Limitation du dérangement des colonies
<i>Héron cendré</i>	A028	56 - 60 p	Milieu humides, prés et cultures	Faible	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation (bordures d'étangs et prairies naturelles) Préservation et protection des habitats de reproduction Limitation du dérangement sur les colonies Lutte contre le braconnage
<i>Héron garde-boeufs</i>	A025	1p	Prairie humides, saulaies, roselières, cariçaies et autres bordures d'étangs	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Conservier les habitats de reproduction (roselières, zones humides buissonnantes et arbres à proximité de l'eau) Limiter le dérangement humain sur les sites de nidification Maintien des habitats d'alimentation (bordures d'étangs et prairies humides naturelles) Favoriser une bonne gestion des étangs (hydraulique et entretien des berges) Maintien de la qualité des eaux
<i>Héron pourpré</i>	A029	5 - 9 p	Marais d'eau douce pourvus d'une végétation aquatique abondante et dense	Très forte	Très forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation (bordures d'étangs et prairies naturelles) Préservation et protection des habitats de reproduction (roselières, cariçaies et saulaies de queue d'étang) Limitation du dérangement des colonies Régulation des populations de sangliers
<i>Hirondelle de rivage</i>	A249	119 p	Talus, carrières	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des sites de nidification Limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires
<i>Milan noir</i>	A073	1 - 5 p	Zones humides, zones agricoles et boisements	Très forte	Moyenne	Favorable	Favoriser le vieillissement des peuplements de feuillus en bordure de zones humides Maintien des prairies humides et des prairies de fauches Réduire les sources de dérangement sur les sites de reproduction Proscrire la lutte contre les rongeurs par empoisonnement
<i>Nette rousse</i>	A058	0 - 1 p	Plans d'eau entourés de roselières ou étangs pourvus d'une végétation épaisse	Faible	Forte	Défavorable - Mauvais	Maintien de l'habitat favorable à la reproduction (roselières, cariçaies ...) Maintien de niveau d'eau favorables à l'espèce Limitation du dérangement sur les zones de reproduction
<i>Œdicnème criard</i>	A133	15p / 80-140i	Plaines cultivées et bocage	Très forte	Moyenne	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation privilégiés de l'espèce (prairies pâturées, prairies de fauches, coteaux calcaires ...) Limitation du dérangement sur les sites de reproduction et de rassemblements Mise en place de réserves de chasse adaptées et bien localisées Maintien des chaumes de céréales en automne Réduction des traitements phytosanitaires et de la fréquence d'irrigation
<i>Phragmite des joncs</i>	A295	5p	Roselières, cariçaies et autres bordures d'étangs	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation et de dortoir (bordures d'étangs, prairies humides naturelles et saulaies) Maintien des habitats de reproduction possible (roselière) Limitation du dérangement sur les zones d'alimentation, de repos et de reproduction
<i>Pic noir</i>	A236	4 - 5 p	Habitats forestiers	Très forte	Moyenne	Favorable	Favoriser le vieillissement des peuplements Maintien des boisements en bois tendre (pins, chêne rouge, peuplier ...) Limitation des sources de dérangement sur les sites de reproduction Maintien d'arbres morts, ou dépérissants sur pied, ou avec loge
<i>Pie-grièche écorcheur</i>	A338	55p	Zones de friches ou de prairies, de pâtures et de clairières forestières avec des buissons épineux (Prunelier, Aubépine, Ronce)	Très forte	Moyenne	Favorable	Maintien du pâturage et des prairies de fauche Préservation de certains buissons isolés dans les prairies pâturées et jachères Préservation ou restauration de haies en bordure des parcelles agricoles Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et vétérinaires

Tableau 17. Synthèse des espèces à enjeux écologiques retenues sur le site Natura 2000 : espèces remarquables

<i>Espèce</i>	<i>Code Directive Oiseaux</i>	<i>Estimation de la population</i>	<i>Exigences écologiques</i>	<i>Patrimonialité de l'espèce</i>	<i>Importance du site dans la conservation de l'espèce</i>	<i>Etat de conservation de l'espèce à l'issue de l'inventaire</i>	<i>Principes de gestion</i>
<i>Pluvier doré</i>	A140	0p / <300i	Labours, prairies humides et marais	Très forte	Moyenne	Non évalué	Maintien des habitats d'alimentation privilégiés de l'espèce (prairies pâturées, prairies humides, chaumes ...) Limitation du dérangement sur les sites de haltes et d'hivernage Mise en place de réserves de chasse adaptées et bien localisées Maintien des chaumes de céréales en automne Réduction des traitements phytosanitaires et du drainage des zones humides
<i>Râle d'eau</i>	A118	1 - 3 p	Roselières, cariçaies et autres bordures d'étangs	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation (bordures d'étangs et prairies naturelles) Préservation et protection des habitats de reproduction (roselières, cariçaies et saulaies de queue d'étang) Limitation du dérangement des colonies Régulation des populations de sangliers
<i>Sarcelle d'été</i>	A055	1p	Eaux saumâtres ou douces avec végétation palustre importante (étangs, réservoirs artificiels, lacs,...).	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Réduire les sources de dérangement et de prédation Maintien de zone en réserve de chasse sur les étangs les plus fréquentés Maintien des secteurs favorables à la reproduction de l'espèce
<i>Sarcelle d'hiver</i>	A052	1p / >160i	Eaux saumâtres ou douces avec végétation palustre importante (étangs, réservoirs artificiels, lacs,...).	Forte	Très forte	Défavorable - inadéquat	Réduire les sources de dérangement et de prédation Maintien de zone en réserve de chasse sur les étangs les plus fréquentés Maintien des secteurs favorables à la reproduction de l'espèce
<i>Vanneau huppé</i>	A142	2p / <6000i	Prairies humides, cultures et labours	Forte	Forte	Défavorable - inadéquat	Maintien des habitats d'alimentation privilégiés de l'espèce (prairies pâturées, prairies humides, chaumes ...) Limitation du dérangement sur les sites de haltes et d'hivernage Mise en place de réserves de chasse adaptées et bien localisées Maintien des chaumes de céréales en automne Réduction des traitements phytosanitaires et du drainage des zones humides

Légende : les espèces d'intérêt communautaire apparaissent en grisé.

Estimation de la population : p = couple, i = individus